

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie ou Escadron C.I.E.G.D.	RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCES-VERBAL DE SYNTHESE		
		N° Pièce 1	N° Feuille 1
Unité BT.	Code unité 363/2002		

OBJET : Enquête sur des Objets Volants Non Identifiés.

Références : B.E. N° 25400 DEF/GEND/OE/RENS du 28.12.1992 relatif à l'étude du phénomène OVNI et à la création du SEPRA (Class. : 55.03).

CM N°32600 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 8 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la gendarmerie de sa mission de renseignements (Class. :33.01).

Le vingt six octobre deux mil deux à quatorze heures.

Nous soussigné C S Adjudant OPJ en résidence à

Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes.

PREAMBULE

Le onze octobre deux mil deux, nous recevons de la brigade de Gendarmerie de un procès verbal de renseignements administratifs (réf PV 1711/02 BT) auquel sont joints plusieurs procès verbaux de personnes ayant observé un phénomène inhabituel (réf. PV 901/02 BT PV 529/02 BT , PV 1961/02 BT).

Il s'agit de procéder à l'audition d'une personne résident sur , personne qui aurait également vu un phénomène lumineux.

ENQUETE

Après avoir pris contact par téléphone avec monsieur I F . Nous nous transportons à son domicile afin de l'entendre.

Nous procédons à l'audition de monsieur I F qui nous relate les faits. A l'issue de son audition l'intéressé nous remet un CD sur lequel il a gravé quelques photos et deux films très courts pris avec son appareil photo numérique. Il a gravé ce CD à notre intention afin de le faire parvenir aux autorités. Concernant la date de cette observation il s'agit bien du 5 Juillet deux mil deux. PIECE N°2.

Nous visualisons le CD chez monsieur I F . Sur ce CD sont visibles des points lumineux se déplaçant.

Nous joignons ce CD, sur lequel est inscrit le 13/07/02 à 22H30 film quicktime 320x240, à l'audition du présent Procès verbal dans l'exemplaire destiné à la DGG Bureau renseignement

A le vingt huit octobre deux mil deux.

L'Officier de Police Judiciaire

DESTINATAIRES		CLOTURE	TRANSMISSION
2	M. le Préfet	28/10/2002	28/10/2002
1	Général Commandant la région aérienne		A/C
2	DGG Bureau Défense Opération Section renseignement		Cdt la Brigade,
1	Archives	Date et signature	Date, signature et cachet

Brigade de

PROCES - VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. : PV N° 363 /02

Pièce N° 2 Feuille 1

ANALYSE ET REFERENCES

Nous soussigné(s) : C. S., adjudant Chef Officier de Police Judiciaire de la compagnie de
en résidence à

Vu les articles : 59 et 298 du Décret du 20 Mai 1903 portant sur la réglementation du service e la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à entendons

Identité de la personne		
NOM, Prénom		Nom d'Usage / Marital
I	F	
Date & Lieu de Naissance		Nationalité
Né le		Française
Sexe	Situation Familiale	Filiation
M	Concubinage 1 enfant	Fils de R Et de R
Adresse		Téléphone

Qui déclare le vingt deux octobre deux mil deux à 18 heures 40:

« « « J'effectue cette déposition à votre demande dans le cadre d'un phénomène lumineux dont j'ai été témoin alors que je me trouvais à côté d' Je me rappelle des faits car c'est la première fois que je suis témoin d'un phénomène étrange. Je ne me rappelle plus très bien de la date il me semblait que c'était le 13 juillet 2002 mais en fait le 13 juillet 2002 j'ai recopié les images de mon appareil photo numérique sur mon ordinateur. Donc j'ai été témoin des faits avant le 13 juillet c'est à dire le week end (un vendredi soir le 5 juillet 2002). Ma compagne a sa famille sur la commune et nous étions descendu pour aller voir ses grand parents. Lorsque j'ai été témoin de ce phénomène je me trouvais dans la zone commerciale il me semble que c'est « » j'étais en compagnie de ma compagne et de mon petit garçon. Je suis sorti de chez nos grands parents demeurant il était aux environs de 22 heures. Le ciel était clair et le jour était en train de tomber. On voyait bien. Je précise que je circulais en voiture lorsque la première fois où je l'ai vu c'était une nuée de lumière qui se déplaçait dans le ciel. C'est arrivé face à nous assez vite. Je ne peux pas vous dire à quelle altitude cela se trouvait mais ce n'était pas excessivement haut. C'était au moins à plus de 300 mètres d'altitude sans atteindre un kilomètre d'altitude. Cela m'a paru énorme et surprenant. Pour moi c'était un appareil pour les raisons suivantes. Je l'ai vu devant nous en face de notre pare brise. Il y avait un alignement de lumières devant cet objet. Il me semble que les lumières étaient blanches. Il me semble que de face il y avait au moins 4 ou cinq lumières. Elles étaient espacés et étaient de forte intensité. Cela est allé très vite puis l'appareil a pris une courbure dans le ciel devant nous. Il a viré sur 90°. C'est à ce moment là que j'ai vu de nombreuses autres lumières au moment où il virait. Cela formait un grand losange et à l'intérieur un petit losange que je vais vous dessiner sur une feuille. Toutes ces lumières étaient blanche. Chose surprenante je n'arrivais pas à voir une matière ou une forme quelconque reliant toutes c'est lumières. En fait l'objet ou l'appareil semblait invisible ou transparent car je ne voyais rien à part ces lumières qui se déplaçaient je le répète toutes en même temps (même trajectoire et même vitesse). L'objet a tourné puis les lumières ont totalement disparu.

Nous avons poursuivi notre route. On s'est dit tient on a vu un truc bizarre. C'est quant on l'a revu cinq minutes après (on était dans la zone commerciale) que l'on s'est arrêtait. Nous sommes descendus de la voiture. On a vu exactement le même phénomène sauf que la nuit était en train de tomber. J'ai sorti mon appareil photo numérique de marque NIKON TYPE COOLPIX 885 et j'ai attendu que cela réapparaisse puis j'ai filmé un film de 40 secondes. Le phénomène est réapparu au moins 5 fois. Au total cela a duré au moins une heure. J'ai essayé de aire des photos en pause longue et courte. Puis lors d'une autre réapparition j'ai filmé encore 40 secondes. Là la nuit était vraiment tombé. Il n'y avait pas de nuage, je voyais les étoiles.

LA PERSONNE ENTENDUE

On aurait dit que ce phénomène faisait un circuit (un grosse courbe). Il réapparaissait toujours au même endroit et disparaissait également au même endroit. Par moment j'avais l'impression que la vitesse ralentissait puis que cela ré accéléré. Lorsque les lumières étaient face à nous il n'y avait aucun bruit. Au moment où les lumières disparaissaient (lorsqu'il tournait dos à nous) il y avait un bruit type planeur (comme si cela fendait l'air). Je répète ce n'est pas un bruit de moteur. J'ai rencontré quelqu'un (l'agent de sécurité de la zone) monsieur S B (témoin). Je lui ai laissé mes coordonnées.

J'ai gravé sur un CD mes deux films et mes photos. Je vous remets ce CD spontanément afin qu'il soit remis aux autorités et uniquement utilisé dans le cadre de votre enquête. J'ai daté ce CD du 13/07/02 à 22 heures 30. Je ne me suis pas trompé sur l'heure mais ce qui est de la date le 13 correspond à la date où j'ai mis mes photos sur l'ordinateur.

Question : Pouvez vous estimer la hauteur et la vitesse de déplacement de ces lumières?

Réponse : Non.

Question : A un moment donné ont-elles stoppé leur progression ?

Réponse : Non mais il avait une variation dans la vitesse.

Question : Combien de temps a duré votre observation ?

Réponse : Entre la première apparition et la dernière cela a duré une heure je crois.

Je ne bois pas, ni ne consomme de la drogue et n'ai jamais eu de problème psychologique.

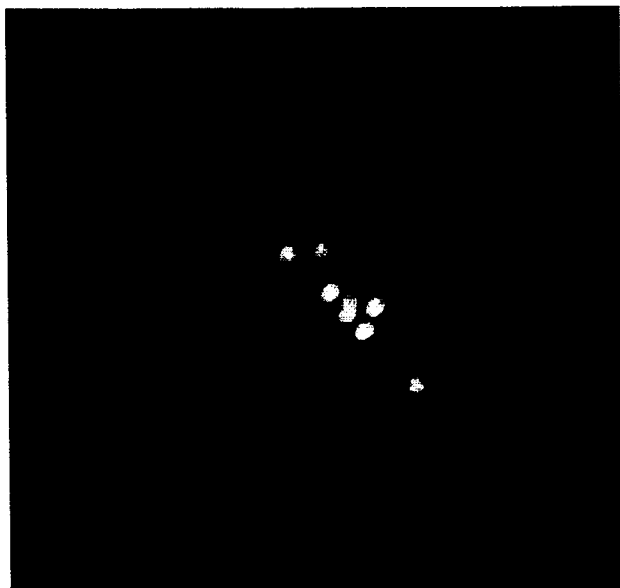
Sur le film que j'ai gravé on voit les lumières clignoter alors qu'elles ne clignotaient pas. C'est peut être dû à mon appareil photo. Je précise en plus que l'ayant vu alors qu'il ne faisait pas encore nuit, je vous affirme qu'il n'y avait rien de visible entre ces lumières.

A le vingt deux octobre 2002 à 19 heures 40.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'OPJ



Jan. et 28 octobre 2002 à 13h.
I
F



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

SEPRA

le 20 mars 2003
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-103

**GENDARMERIE NATIONALE
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 363/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,